

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

HABITAT – ASSOCIATION L'ESCALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

HABITAT – ASSOCIATION L'ESCALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Considérant la démarche partenariale en cours relative à la requalification globale de l'offre habitat jeunes sur la CAN,

Considérant la demande de subventions de l'association L'Escale du 3 juillet 2019,

Afin de poursuivre sa politique permettant la recherche de réponses en logements/hébergements adaptées aux besoins spécifiques, notamment des jeunes et des étudiants, la CAN souhaite conforter son partenariat financier avec l'association L'Escale dans le cadre des multiples activités d'intérêt général et d'utilité sociale assurées depuis de nombreuses années.

1/ Au titre de la gestion de Résidences étudiantes à Niort

Dans le cadre d'un soutien financier assuré depuis 2010 d'un montant annuel de 20 000 €, la CAN souhaite renouveler jusqu'en 2021 l'actuelle convention triennale de partenariat afin que l'association L'Escale soit en mesure de poursuivre :

- La gestion et le fonctionnement de deux Résidences étudiantes situées à Niort : Villon (54 logements) et Champollion (34 logements),
- L'accueil, l'accompagnement et le suivi des étudiants dans leur recherche et l'accès à un logement sur le territoire communautaire.

2/ Au titre de l'habitat des jeunes

Simultanément à la réflexion en cours sur la requalification globale de l'offre habitat des jeunes sur son territoire, et dans le cadre de la mise en œuvre en 2018 d'un soutien financier d'un montant de 92 000 €, la CAN souhaite renouveler en 2019 l'actuelle convention annuelle de partenariat afin que l'association L'Escale continue :

- Son action auprès des jeunes âgés de 16 à 30 ans, conformément à ses statuts, en s'appuyant sur des valeurs d'écoute, de solidarité et de respect,
- Sa vocation à être un lieu d'accueil et d'habitat favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'autonomie, ainsi que l'intégration de ces jeunes sur le territoire communautaire.

3/ Au titre du service logements des jeunes (SILOJ)

Par délibération du 24 septembre 2018, la CAN a étendu à titre expérimental pour trois ans et dans le cadre d'une convention de partenariat et d'objectifs, son partenariat avec l'association L'Escale pour un montant annuel de 6 000 € afin qu'elle poursuive la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ).

Ce dispositif, basé principalement sur l'animation d'un site internet de recherches en logements, permet de répondre à un enjeu territorial, en proposant aux jeunes une offre locative privée complémentaire à celle uniquement collective et publique existante sur Niort.

Comprenant également une mission d'accompagnement des jeunes dans leurs recherches et la mise en relation avec les propriétaires privés, cette activité est assurée par deux salariés (représentant 0,15 ETP).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la subvention de la CAN, d'un montant de 20 000 €, octroyée à l'association L'Escale, au titre de l'année 2019, pour la gestion des Résidences étudiantes à Niort,
- Approuver la subvention de la CAN, d'un montant de 92 000 €, octroyée à l'association L'Escale, au titre de l'année 2019, pour l'habitat des jeunes,
- Approuver le soutien financier de la CAN, d'un montant de 6 000 €, octroyée à l'association L'Escale, au titre de l'année 2019, pour la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ),
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer les conventions de partenariat et d'objectifs entre la CAN et l'association L'Escale relatives aux modalités de paiement de ces soutiens financiers respectifs,
- Autoriser le versement de chacune de ces subventions respectives à l'association L'Escale,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C89-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019